

# MAIRIE DE LA TABLE

Département de la Savoie

## *Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal*

Nombre de conseillers en exercice	9	<i>L'an deux mille dix-huit, le vingt trois octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Table, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.</i>
Nombre de conseillers présents	8	
Nombre de votants	8	

### Présents

*Jean-François CLARAZ, Bernard THIABAUD, Jean CAILLET, Clément JACQUEMMOZ, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Michèle ROYBON, Michel FORAY*

### Absent

*Bernard THOMAS*

### Secrétaire de séance

*Michèle ROYBON.*

*Date de la convocation : le 15 octobre 2018*

### **2018.10.06 : MOTION contre le transfert à Chambéry, de la mission d'accueil fiscal de proximité et de recouvrement du centre de finances publiques de La Rochette**

Considérant qu'il y a lieu de maintenir à La Rochette un service public fiscal et financier de pleine compétence avec les missions d'accueil fiscal de proximité et de recouvrement des impôts pour les raisons suivantes :

- nécessaire proximité physique incarnant le lien indispensable entre l'utilisateur et les agents qu'une accessibilité virtuelle ne peut remplacer ;
- nécessaire proximité géographique pour les usagers évitant les déplacements dans une période où personne ne conteste l'urgente nécessité de lutter contre le réchauffement climatique ;
- complémentarité des missions de recouvrement des produits locaux et des impôts rendant une meilleure efficacité du recouvrement global

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, (7 voix pour la motion, 1 voix contre)

- APPORTE son soutien et se déclare solidaire de l'instance syndicale
- INTERPELLE Monsieur le Préfet et la Direction Départementale des Finances Publiques pour que le Centre de Finances Publiques de La Rochette soit maintenu

Fait et délibéré en mairie,  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie conforme,

le Maire,  
Jean-François CLARAZ

acte rendu exécutoire  
le 29 octobre 2018  
et publication ou notification  
du 29 octobre 2018  
et télétransmis en Préfecture de Savoie le 29 octobre 2018  
Le Maire,

